

Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **58 (1966)**

Heft 2

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

chaudronniers, des charpentiers de marine et des forgerons (*Boilermakers, Shipwrights, Blacksmiths*) – se sont associés il y a quelque temps pour former une organisation unifiée.

Modernisation des structures syndicales

Face à cette tendance générale à la progression du nombre des syndiqués et à la diminution du nombre des syndicats, le mouvement syndical britannique est également en train de modifier sa composition, vu qu'il reflète la répartition changeante de la main-d'œuvre. Selon un rapport du Ministère du travail, bon nombre des places fortes traditionnelles du syndicalisme – comme par exemple les mines, les chemins de fer et les textiles – perdent de leur importance à mesure que ces secteurs s'emploient à s'harmoniser avec le nouveau visage de l'économie. Mais ces pertes sont compensées par les progrès du syndicalisme dans les secteurs en expansion constante de l'économie et parmi les employés de bureau.

Les syndicalistes britanniques ont conscience de la nécessité de poursuivre sans relâche la réforme de leur mouvement pour faire face aux exigences d'une industrie qui ne cesse d'évoluer. Ces trois dernières années, à la suite d'une demande adressée au Conseil général du TUC lui demandant d'étudier ce qu'il y avait lieu de faire pour accélérer le processus du changement dans le but d'adapter les syndicats à la structure de l'industrie et de la société modernes, des efforts positifs ont été tentés pour donner progressivement au mouvement un nouveau visage. En se fondant sur les preuves dont on dispose actuellement, il semblerait que ces efforts commencent lentement – mais sûrement – à porter leurs fruits.

Bibliographie

Sécurité et hygiène dans les travaux agricoles. Editeur: Bureau international du travail. – Un excellent petit ouvrage de 52 pages vient d'être publié par le BIT pour l'édification des travailleurs agricoles en matière de sécurité et d'hygiène.

Ce recueil pratique destiné à servir de guide ne vise pas à remplacer les lois et règlements nationaux ou les normes générales existantes en matière de sécurité et d'hygiène dans l'agriculture. Ce sont les circonstances et les possibilités techniques locales qui détermineront la mesure dans laquelle il conviendra d'en suivre les dispositions. Mais il est évident que les travailleurs agricoles, aussi bien que leurs maîtres et que les représentants des autorités, auront intérêt à parcourir l'essentiel de ces directives, qui, dans les dispositions générales du premier chapitre attirent l'attention sur les obligations générales des employeurs et des travailleurs, des fabricants et des vendeurs, de l'emploi des jeunes gens, des femmes, de l'éclairage et de l'hygiène.

Le second chapitre est consacré aux bâtiments, le troisième aux fosses, caves et silos, le quatrième à la protection contre le feu, le cinquième aux machines, le sixième aux moteurs, le septième au défrichage, à la préparation et mise en culture du sol, etc.